



Déclaration liminaire du Sgen-CFDT LIMOUSIN

CDEN Haute-Vienne du 15 février 2019

Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture,

Madame l'Inspectrice d'Académie,

Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

A la suite du CTMEN de décembre, notre académie s'est à nouveau vue attribuer une dotation nulle pour le premier degré, comme la moitié des académies du pays, et ce malgré une perte annoncée d'environ 300 élèves pour notre département.

Certes il fut un temps pas si lointain où cette baisse démographique nous eût coûté une dizaine de postes, même si elle représente somme toute à peine 1,2 élève par école, mais le retard de notre département toujours très mal classé (78^{ème}) est tel que la dotation positive de +8 postes, une nouvelle fois ponctionnée à nos voisins creusois et corréziens, ne suffira pas à combler les difficultés chroniques dont nos collègues pâtissent.

Le mouvement de grève très suivi du 5 février dernier en est la preuve, nous souffrons tous au quotidien du manque de remplaçants, de l'absence de RASED, d'une formation continue insuffisante, d'effectifs chargés, souvent en classes multiniveaux, de l'augmentation du nombre d'élèves en inclusion ou au comportement difficile, sans les moyens suffisants et adéquats pour y faire face.

Cette « priorité au primaire » proclamée par le Ministre Blanquer permet certes d'épargner une dotation négative aux nombreuses académies qui perdent des effectifs, mais elle ne prend pas du tout en compte la spécificité rurale de notre département.

Ainsi, certains territoires seront touchés par une fermeture à un seuil bien supérieur à celui pratiqué à quelques km de là à peine, en Creuse ou en Corrèze où le P/E est nettement supérieur, est-ce vraiment équitable ?

La décision unilatérale du Recteur Auverlot d'anticiper le dédoublement des CE1 en REP s'est effectuée au détriment d'autres écoles, en milieu rural comme urbain, qui ont perdu une classe et ont vu se dégrader fortement leurs conditions d'enseignement.

En effet, vous le savez bien, la difficulté scolaire comme sociale ne se cantonne pas aux frontières administratives des secteurs de collèges étiquetés en éducation prioritaire, frontières définies d'ailleurs souvent de manière discutable, mais chacun de nous y est confronté dans sa classe au quotidien, en ville comme à la campagne.

Et parce qu'un exemple vaut mieux qu'un long discours, que penser de la fermeture annoncée à l'école maternelle Jean Macé à Limoges, qui accueille une population très défavorisée et beaucoup d'élèves à besoins éducatifs particuliers, et qui verrait ses effectifs monter à près de 28 élèves par classe, tout cela parce qu'elle « dépend » du collège Léonard Limosin, alors qu'elle se situe à 1 km à peine de l'école Descartes située quant à elle en REP+ car elle a la « chance » d'être rattachée au collège Ronsard ?

Là encore, est-ce vraiment équitable ?

Nous pouvons faire le parallèle avec la fermeture l'an dernier d'une classe à l'école maternelle Léon Berland, que nous avons fortement regrettée et dénoncée à l'époque et qui se retrouve cette année dans une situation très difficile avec des personnels en souffrance.

Il est également à noter que dans le projet de carte voté hier en CTSD, plusieurs écoles subissant une fermeture venaient pourtant d'obtenir récemment une ouverture (Vaulry, Aureil, Oradour/Glane) ou inversement (Verneuil, St Gence), et même si nous savons bien que la carte scolaire est annuelle, ce phénomène de « yoyo » qui impacte les équipes nous paraît regrettable, surtout à une période où les règles du mouvement intra départemental vont changer profondément dans une précipitation incompréhensible, et ce au détriment des personnels.

Nous saluons votre volonté d'attribuer des moyens pour l'ASH, même si ces efforts seront hélas insuffisants. La création d'un poste d'enseignant référent couvrira à peine l'augmentation annuelle des élèves suivis tant la surcharge de travail des référents est énorme, il en aurait fallu au moins 2 pour bien faire.

De même, il paraît légitime de créer 2 postes pour étoffer la brigade départementale, tant la situation du remplacement est dégradée depuis de nombreuses années, mais nous ne comprendrions pas en revanche que les écoles haut-viennoises paient une nouvelle fois le tribut de mesures gouvernementales purement idéologiques.

Nous avons négocié l'an dernier auprès de vous la possibilité « d'assouplir » le dispositif de dédoublement en EP en créant des classes de CE1 « allégées » à 15 ou 16 élèves au lieu de 12 maximum, conditions déjà très acceptables qui permettaient d'économiser de nombreux postes, mais « on » ne vous a pas permis d'aller au bout de cette démarche et nous le regrettons vivement.

Le très rigide dédoublement à 12 élèves maximum des CP et CE1 en REP/REP+ est un dispositif très coûteux, avec plus de 5000 postes engloutis, et a notamment sacrifié en

grande partie le dispositif pourtant intéressant des PDMQDC. Celui-ci présentait à nos yeux une plus grande souplesse pour les équipes.

Des tensions compréhensibles peuvent naître quand une classe à parfois 10, 9 voire seulement 8 élèves côtoie dans une même école un CM à 27 ou plus. Sans parler des périodes hivernales où les absents sont nombreux et où l'effectif peut descendre encore, quelle émulation peut se produire dans de telles conditions ?

Comment le justifier auprès des autres collègues du département qui enseignent parfois en multiniveaux à près de 30 élèves ou plus ?

Même lorsque l'équipe d'une école – Marcel Proust Limoges pour ne pas la citer – annonce qu'elle ne souhaite pas l'ouverture d'un nouveau CE1 dédoublé, situation pour le moins insolite, celle-ci lui est imposée, malgré un argumentaire très détaillé (problème de locaux, manque d'émulation dans des classes de 8 à 10 élèves, fermeture attendue l'année suivante suite à la restructuration du quartier et la baisse des cohortes attendues).

Comment les écoles impactées par une fermeture qui vont voir leurs effectifs augmenter et leurs conditions de travail se dégrader peuvent entendre ça ?

D'autant que, malgré l'hyper communication d'autosatisfaction du Ministre à ce sujet, les premiers résultats connus de ces dédoublements, même s'ils sont évidemment et heureusement positifs, semblent « en demi-teinte » pour reprendre le titre d'un article du journal « Le Monde » et loin de régler en tout cas la difficulté scolaire profonde ou d'être à la hauteur des attentes d'un « 100% réussite ».

Pour le Sgen-CFDT, la ruralité et la maternelle ne peuvent et ne doivent en aucun cas être la variable d'ajustement des ouvertures des CP et CE1 dédoublés. A la prochaine rentrée scolaire, les départements ne pourront toujours pas permettre d'assurer un plan de formation qualitatif et quantitatif.

Nous réitérons donc une nouvelle fois, comme nos collègues des autres organisations syndicales, la demande d'un plan de rattrapage à la hauteur des besoins de notre territoire et qui rapproche notre taux d'encadrement simplement de la moyenne nationale.

C'est pour toutes ces raisons que, malgré les améliorations minimales apportées hier en CTSD au projet de carte, nous avons voté CONTRE et nous réitérerons ce vote aujourd'hui si un assouplissement des mesures prises n'est pas envisagé lors de ce CDEN.

Merci de votre attention.